



BON DE COMMANDE DE 1ÈRE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER EN FINISTÈRE

SAISON 2026/2027

Madame, Monsieur,

Vous avez brillamment obtenu votre permis de chasser. Vous allez donc le valider pour votre première saison de chasse. À ce titre, la réglementation nous donne la possibilité de vous proposer des tarifs très attractifs pour votre 1ère année de chasse.

Ainsi votre 1ère validation, au prix d'une validation départementale à demi-tarif, vous donnera la possibilité de chasser sur tout le territoire national.

Pour information, le permis départemental Finistère avec timbre départemental grand gibier est à 151,60 € à plein tarif. La validation nationale avec timbre grand gibier est à 228,55 €.

Suivez simplement et attentivement les étapes indiquées. Veillez à bien compléter au plus tôt le document, renvoyez le tout à la Fédération des Chasseurs à l'aide de l'enveloppe ci-jointe sans oublier **de l'affranchir et de joindre une copie recto/verso de votre permis permanent.**

Pour les nouveaux chasseurs, il n'est pas possible de faire votre première validation par internet, cependant, nous vous encourageons à utiliser cet outil dès l'année prochaine.

**CETTE SAISON, L'EXPÉDITION DES VALIDATIONS ANNUELLES COMMENCERA
LE 16 JUIN 2026.**

**AUCUNE VALIDATION NE SERA DÉLIVRÉE AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION
LE JOUR DU DÉPÔT DU DOSSIER**

Pour toute question ou information, appelez le N° direct du Service Régie Chasse 02 98 95 90 21 de 9H À 12H ET DE 14H À 16H30 (fermé le mercredi après-midi) ou sur notre messagerie internet : guichetunique29@fdc29.com

VALIDATION PAR COURRIER : MODE D'EMPLOI



Suivez les étapes indiquées ci-dessous. N'oubliez pas : **D'INSCRIRE VOTRE ADRESSE MAIL**, de saisir LISIBLEMENT les informations et de renvoyer **vosre demande signée (pages 1 et 2 entières)** avec votre chèque de paiement.

RÉCAPITULATIF

1 JE SAISIS



Très exactement mes coordonnées, (nom, prénoms dans l'ordre de l'état civil, date et lieu de naissance obligatoires), adresse très précise, numéro de permis et date d'obtention, dans les encadrés **A**, **B** et **C**.

JE N'OUBLIE PAS D'INSCRIRE MON ADRESSE MAIL.

2 JE CHOISIS le type de validation.



Le type de validation que je souhaite **en cochant les cases** correspondant à mes options et je précise le **montant total** dans la dernière colonne de l'encadré **D**. La Fédération vous propose une assurance en responsabilité civile auprès de l'assureur Assurance Chasse Bretagne (*voir notice jointe*).

3 JE SIGNE



Vous devez absolument **dater et signer** votre demande (page 2). **ATTENTION : l'absence de signature** entraînera le **rejet de votre dossier** (obligation légale). Vous n'avez pas à joindre d'attestation d'assurance.

4 JE RÈGLE



Établissez un seul règlement du montant de votre validation (un chèque par validation) :

➔ chèque bancaire à l'ordre de « **Régie Chasse 29** » ;

➔ **Le règlement en espèce n'est pas accepté.**

5 J'ENVOIE



Insérez dans l'enveloppe fournie les **TROIS DOCUMENTS** suivants :

➔ le bon de commande (feuille des pages 1 et 2) **complété et signé** ;

➔ votre règlement (un chèque par demande de permis) ;

➔ la **copie recto-verso** de votre permis permanent.

Attention à affranchir suffisamment votre enveloppe.

Prévoyez un **délai de 15 jours** à réception de votre demande pour recevoir votre validation.

6 CARNET DE PRÉLÈVEMENT BECASSE

Le carnet bécasse (papier ou numérique) est **national**. Il n'est fourni qu'un seul carnet par saison de chasse et par chasseur et Il doit être retourné à la Fédération qui vous l'a délivré. Pour obtenir un carnet numérique, il faut ouvrir un compte Chassadapt pour la bécasse (téléchargeable depuis Appstore ou

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ

BON DE COMMANDE FINISTÈRE PAGE 3 ET 4 A RENVOYER ENTIÈREMENT

Validation du permis de chasser 2026/2027 – valable du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027

A COMPLÉTER VOS COORDONNÉES (EN MAJUSCULES SVP)

Civilité * : Madame Monsieur

Nom :

Prénom usuel :

Prénoms autres déclarés à l'état civil :

1) 2)

3)

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Date de naissance * :

Ville de naissance * :

N° de département de naissance* :

Pays* :

Tél domicile :

Tél portable :

Courriel :

*Champs OBLIGATOIRES

B RÉFÉRENCES DU :

Permis de chasser original

Numéro :

Délivré le

OFB

C MINEUR OU MAJEUR SOUS TUTELLE

Autorisation de chasser accordée par :

Père/Mère/Tuteur* :

Juge des Tutelles :

Le/...../.....

Signature :

*Rayer la mention inutile

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT
UNE COPIE DE VOTRE PERMIS PERMANENT
(RECTO-VERSO)**

D	CHOISISSEZ VOTRE PERMIS ET CALCULEZ LE MONTANT DE VOTRE VALIDATION			
Type de validation	Validation + Frais de dossier	Abonnement chasseur finistérien	Assurance	Montant total à payer
<i>EXEMPLE : Permis national, assurance et abonnement au chasseur Finistérien</i>	<input checked="" type="checkbox"/> 70,30 € <small>(65,30 € validation nationale + 5,00 € frais de dossier)</small>	<input checked="" type="checkbox"/> 10,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> 22,00 €	= 102,30 €
Permis national + Grand gibier	<input checked="" type="checkbox"/> 70,30 € <small>(65,30 € validation nationale + 5,00 € frais de dossier)</small>	<input type="checkbox"/> 10,00 €	<input type="checkbox"/> 22,00 €	=

Pour chasser la bécasse, je souhaite : (voir page 2)



CHASSADAPT : Carnet bécasse numérique sur application

PAPIER : Carnet de prélèvement Bécasse

PAS DE CARNET BÉCASSE (je ne chasse pas la Bécasse)

DÉCLARATION

des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser

LA VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER N'EST PAS ACCORDÉE :

- aux personnes mentionnées aux points 1° à 9° de l'article L 423-15 du Code de l'environnement.
- aux mineurs non émancipés âgés de plus de seize ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur ;
- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles ;
- aux personnes condamnées, privées du droit de port d'armes ;
- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse ;
- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour ;
- aux personnes inscrites au fichier national automatisé nominatif des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes ;
- aux personnes condamnées pour infraction à la police de la chasse, ou pour homicide ou coups et blessures involontaires à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles, lorsque la condamnation est assortie de la privation du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser ;
- aux personnes ayant formé l'opposition prévue au 5° de l'article L. 422-10 du code de l'environnement ;
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R423-25 du Code de l'environnement :
 - ➔ toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;
 - ➔ toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;
 - ➔ toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;
 - ➔ toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

LE SIGNATAIRE EST INFORMÉ QUE QUICONQUE AURA OBTENU OU TENTÉ D'OBTENIR INDŪMENT LA VALIDATION D'UN PERMIS DE CHASSER, SERA PUNI DES PEINES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 441-6 DU CODE PÉNAL (DEUX ANS DE PRISON ET 30 000 EUROS D'AMENDE).

DOCUMENT DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

Je soussigné,

➔ certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,

➔ déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance française en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,

➔ demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans ce cadre.

➔ certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul carnet de prélèvement Bécasse ou d'un seul compte Chassadapt.

Fait à : le / /

SIGNATURE :



SIGNATURE OBLIGATOIRE

RAPPELS :

L'ASSURANCE

Vous avez la possibilité de souscrire votre assurance obligatoire chasse dans le cadre du guichet unique (cf. document joint) ; Pour toute information ou demande complémentaire, adressez-vous **directement à l'assurance Chasse Bretagne** au numéro suivant : **08 05 69 01 56**. Vous ne devez pas nous adresser une copie de votre assurance chasse.

LE TIMBRE SANGLIER POUR LES DÉPARTEMENTS 57, 67, 68 - DROIT LOCAL

Participation individuelle au titre des dégâts de sanglier, c'est-à-dire un chasseur détenteur d'une validation nationale venant chasser dans l'un de ces 3 départements (57,67,68), ne doit s'acquitter qu'une seule fois de cette contribution, mais doit préciser lors de sa demande de validation auprès de quel département (57,67,68) il veut acquitter sa contribution sanglier local.

L'ABONNEMENT AU CHASSEUR FINISTÉRIEN :

Il est impératif de souscrire ou de renouveler votre abonnement pour recevoir les 4 numéros annuels. L'abonnement est valable du 1er octobre de l'année de demande d'abonnement au 30 septembre de l'année suivante.

LES TEMPORAIRES :

Toute validation temporaire demandée dans la **Fédération qui vous a délivré votre validation annuelle**, vous évite de payer une nouvelle fois les 9,00€ de timbre d'état.

